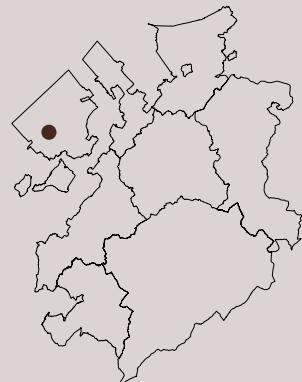




En contre-haut de la route cantonale menant de Payerne à Yverdon en passant par Estavayer-le-Lac, le village agrico-viticole de Châbles occupe une situation remarquable sur une terrasse, au sommet du fort coteau boisé qui domine le lac de Neuchâtel. Les environnements agricoles bien préservés réhaussent, en outre, le tissu bâti historique et son paysage de toitures en tuiles. Composé de deux entités légèrement séparées, le site se déploie en un village-rue en baïonnette, marqué en son centre par le croisement des voies historiques de Montborget-Font et de Cheyres-Montet. Ce carrefour est structuré par une concentration de fermes contiguës, qui donnent à l'ensemble de hautes qualités spatiales. Cette configuration est reproduite à plus petite échelle, dans la cellule secondaire, située au nord-est de la composante principale. Les qualités historico-architecturales tiennent en un très intéressant catalogue de fermes (16^e-19^e siècles), qui ont gardé leur aspect d'origine et constituent ainsi des éléments typologiques et stylistiques de valeur. Les extensions résidentielles sont reléguées aux extrémités sud-ouest et nord-est de l'agglomération, les rendant peu perceptibles depuis cette dernière et préservant l'authenticité du noyau historique. Châbles s'impose ainsi comme l'un des plus remarquables sites construits d'importance régionale de la Broye fribourgeoise.



Statistiques

Localité de Châbles
Bâtiments: 550
Bâtiments protégés: 28

Qualités de situation



Hautes qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales



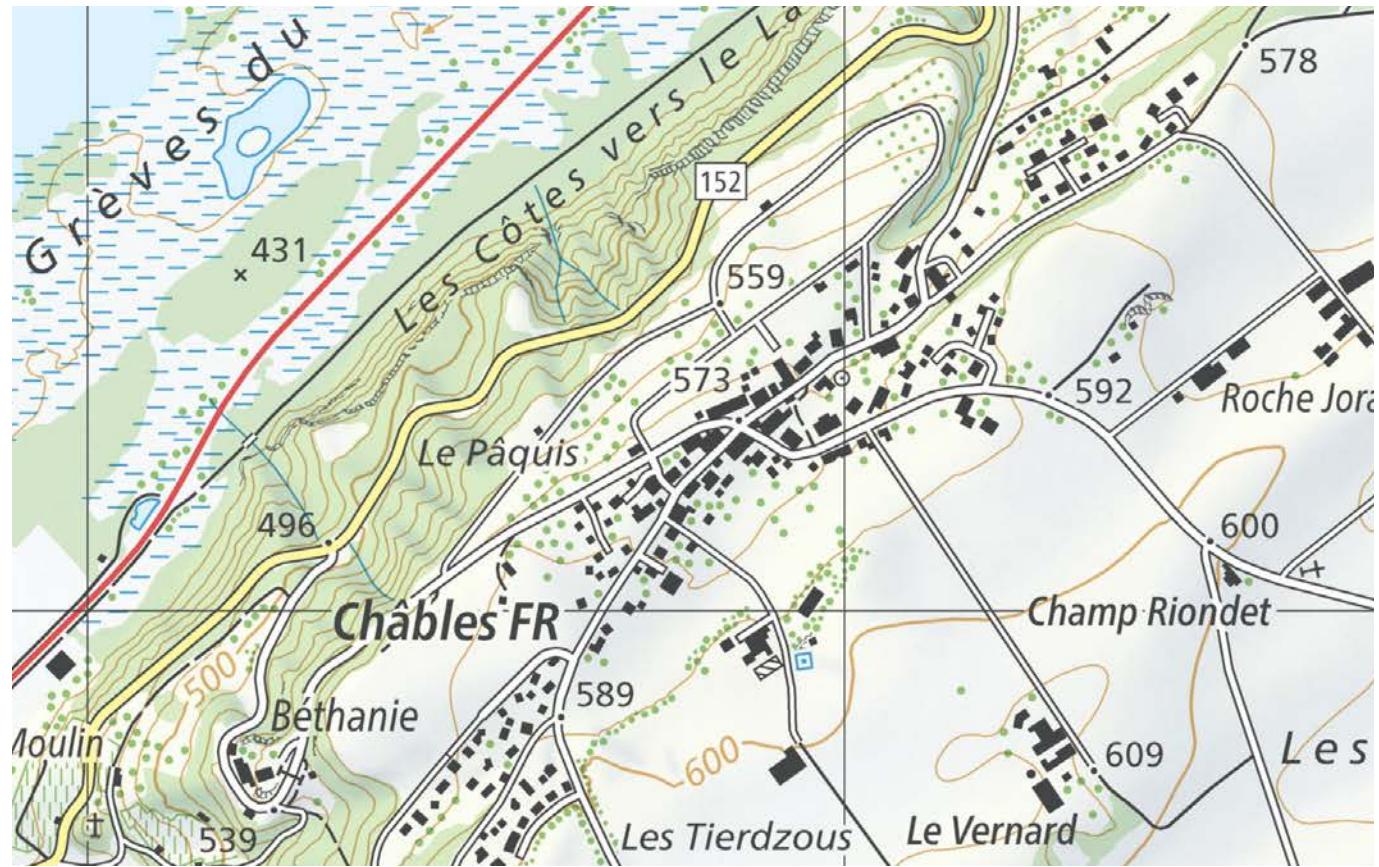
Hautes qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



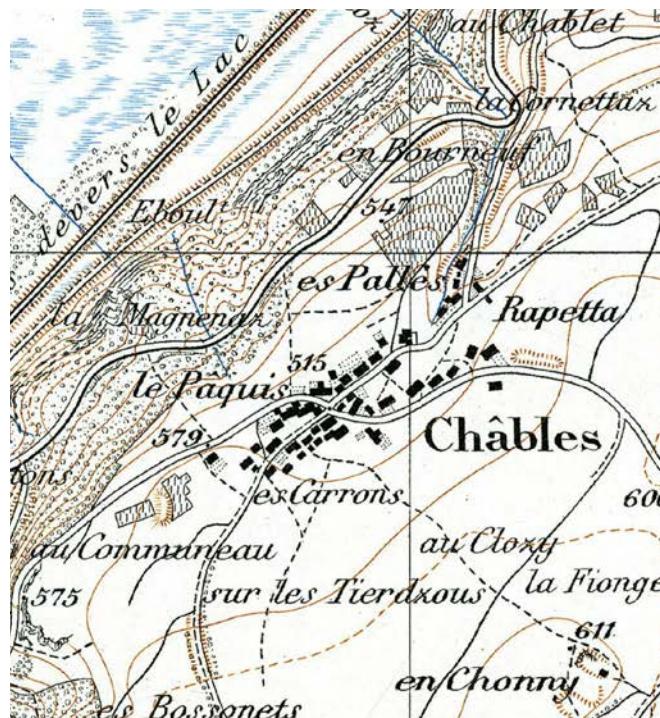
Hautes qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel

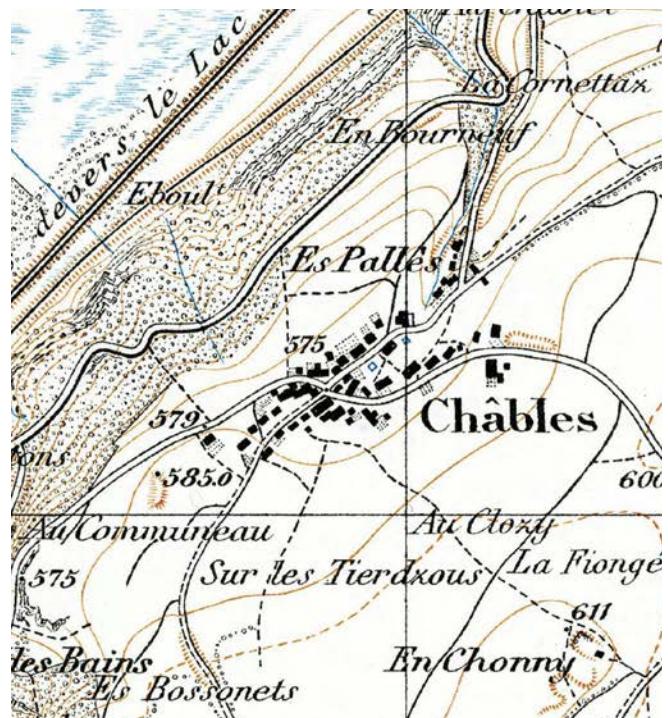


Évolution du site

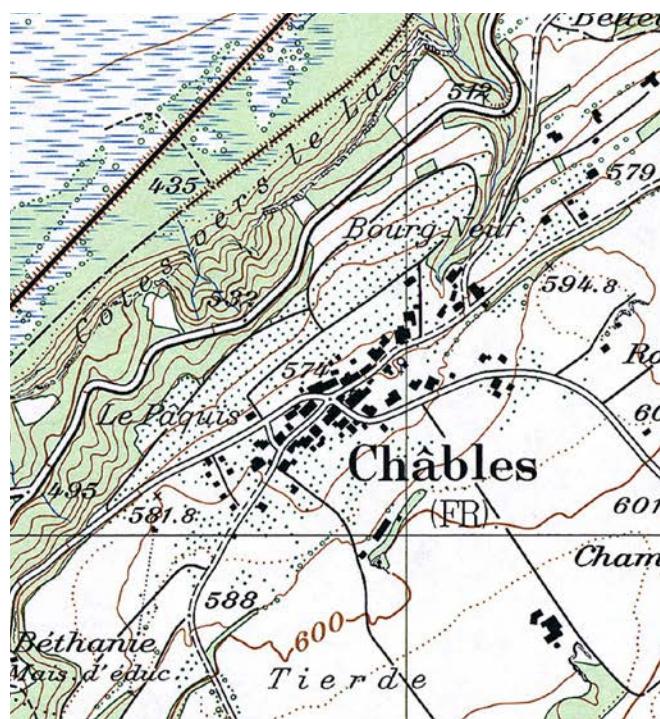
1900



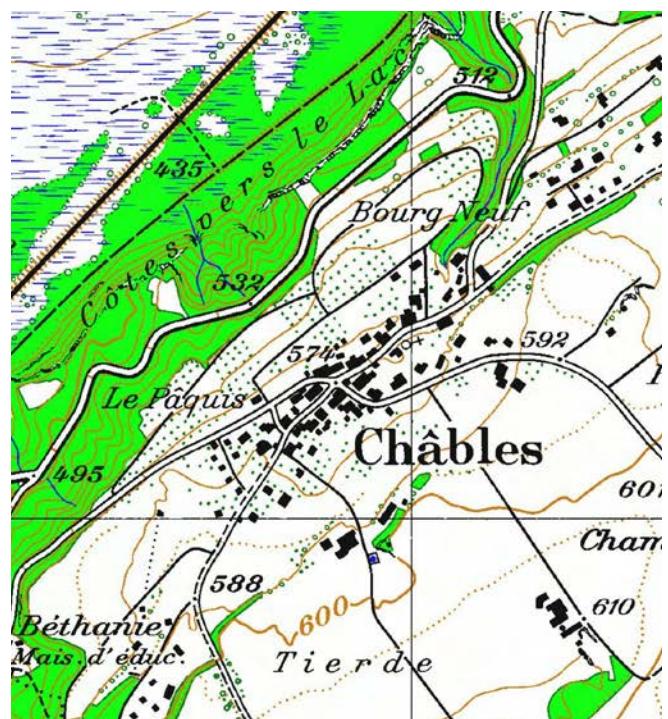
1945



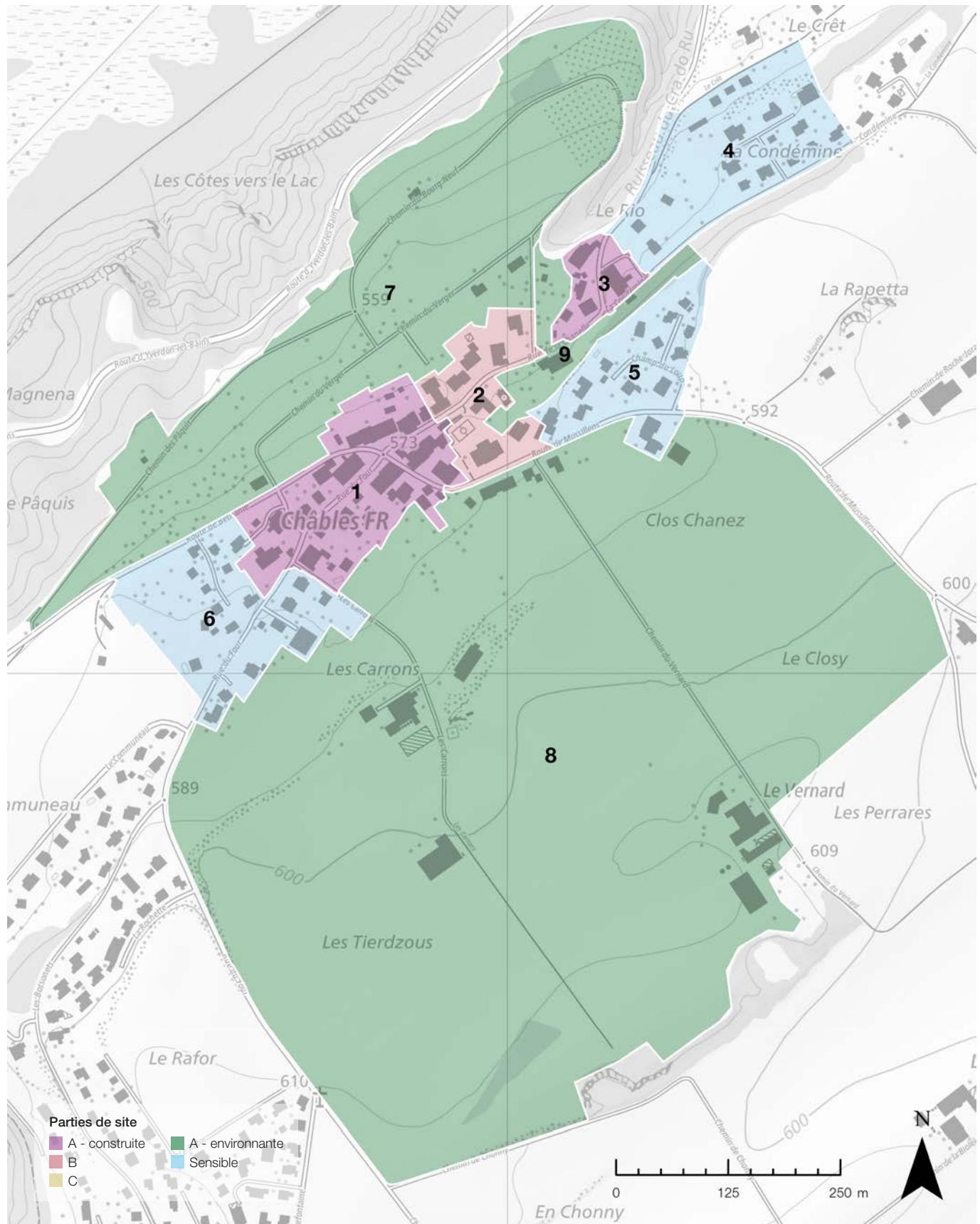
1976



1993



Parties de site



1 Noyau historique. Agglomération agricole, à structure linéaire; fermes en maçonnerie, 16^e-19^e siècles, de part et d'autre du carrefour principal, formant une succession contiguë et compacte de gouttereaux.

Recommendations: cet espace chargé d'histoire comprend de nombreux espaces non bâtis, avant-cours, jardins, esplanades, qui structurent l'espace. Il est recommandé de porter une attention particulière à ces interstices de grande valeur qui donnent à Châbles son caractère remarquable. On évitera également certains types de revêtements de sol inappropriés. Le calvaire sera maintenu à son emplacement. Les bâtiments ruraux et leurs façades contribuent fortement aux qualités du site et sont particulièrement vulnérables. Il convient, lors de rénovations ou d'éventuelles transformations, de porter un soin tout particulier à la préservation d'une matérialité fidèle à l'esprit du site et de renoncer à toute restauration trop énergique.

2 Village. Partie orientale de l'agglomération historique, de structure plus lâche; fermes discontiguës et bâtiments publics, 20^e siècle.

Recommendations: les espaces libres et les relations entre les bâtiments permettent d'intervenir avec de nouvelles implantations, à condition que celles-ci soient respectueuses des bâtiments voisins, et notamment de leur hauteur ainsi que de l'orientation de leur faîte.



Objectif de sauvegarde

A

3 Cellule rurale. Cellule rurale légèrement détachée, en contrebas de l'agglomération principale; fermes en maçonnerie, 18^e-19^e siècles, dont la substance est encore conservée.

Recommendations: il conviendrait de renoncer à une végétation uniforme et allogène, comme les haies de thuyas, ainsi qu'aux barrières visuelles ostentatoires (palissades, bâches). On évitera par ailleurs les jardins de pierre et les talus minéraux.



Objectif de sauvegarde

A

4 La Condémine. Extension résidentielle au nord-est de l'agglomération historique; villas individuelles, dès la fin des années 1970, imperceptibles depuis la cellule rurale qui les précède.

Recommendations: il est recommandé, lors de nouvelles implantations, de prendre en compte les relations visuelles qu'elles entretiennent avec la partie de site 3 et de privilégier des teintes discrètes et naturelles. Il conviendrait également de renoncer à une végétation uniforme et allogène, comme les haies de thuyas, ainsi qu'aux barrières visuelles (palissades). On évitera absolument les jardins de pierre et les talus minéraux.



Partie de site sensible

<p>5 Champ du Loup. Petit lotissement pavillonnaire et blocs locatifs, années 1990-2000, juxtaposés à des fermes, 2^e quart 19e siècle, en contre-haut des composantes principales.</p> <p>Recommendations: la route de Mussillens offre une approche sur le site construit. Les nouvelles implantations devront prendre en compte ces relations visuelles.</p>	Partie de site sensible		Objectif de sauvegarde	A
<p>6 Le Communeau. Extension résidentielle, à l'extrême sud de l'agglomération historique; habitations individuelles, dès les années 1980, imperceptibles depuis le noyau historique qui leur succède.</p> <p>Recommendations: les nouvelles implantations doivent prendre en compte les relations visuelles qu'elles entretiennent avec le noyau principal, non seulement les perspectives sur celui-ci, mais également les vues depuis ce dernier.</p>	Partie de site sensible		Objectif de sauvegarde	A
<p>7 Terres agricoles. Prés et vergers en contrebas de l'agglomération historique.</p> <p>Recommendations: ces terrains agricoles servent d'écrin à Châbles, en préservant la silhouette de l'agglomération de ce côté-ci, tout en lui offrant de belles échappées sur l'environnement, dont une magnifique vue sur le lac de Neuchâtel. Il est recommandé de préserver ces dégagements visuels qui contribuent fortement aux qualités du site.</p>	Objectif de sauvegarde	A	Objectif de sauvegarde	A

Éléments structurants du site



1.3 Ferme



1.2 Calvaire



1.1 Carrefour central



2.2 École primaire





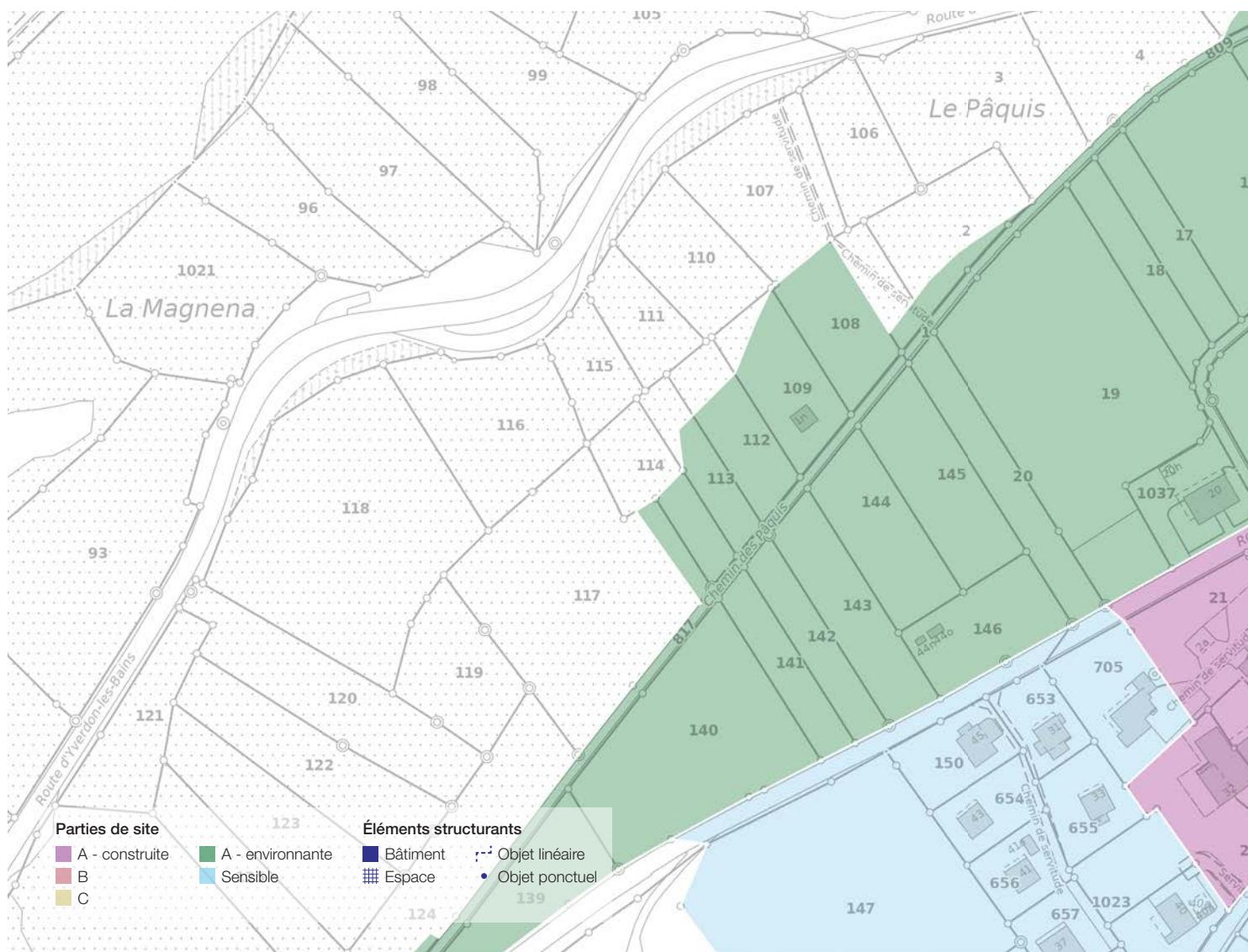
2.1 Chapelle Notre-Dame-des-Pauvres



Éléments structurants du site

1.1 Carrefour central, créé par l'intersection des voies historiques de Montborget-Font et de Cheyres-Montet. L'espace-rue est ceinturé de manière très importante par la succession de façades de fermes accolées, 18^e et 19^e siècles, et souligné par la présence d'un calvaire et d'une fontaine.

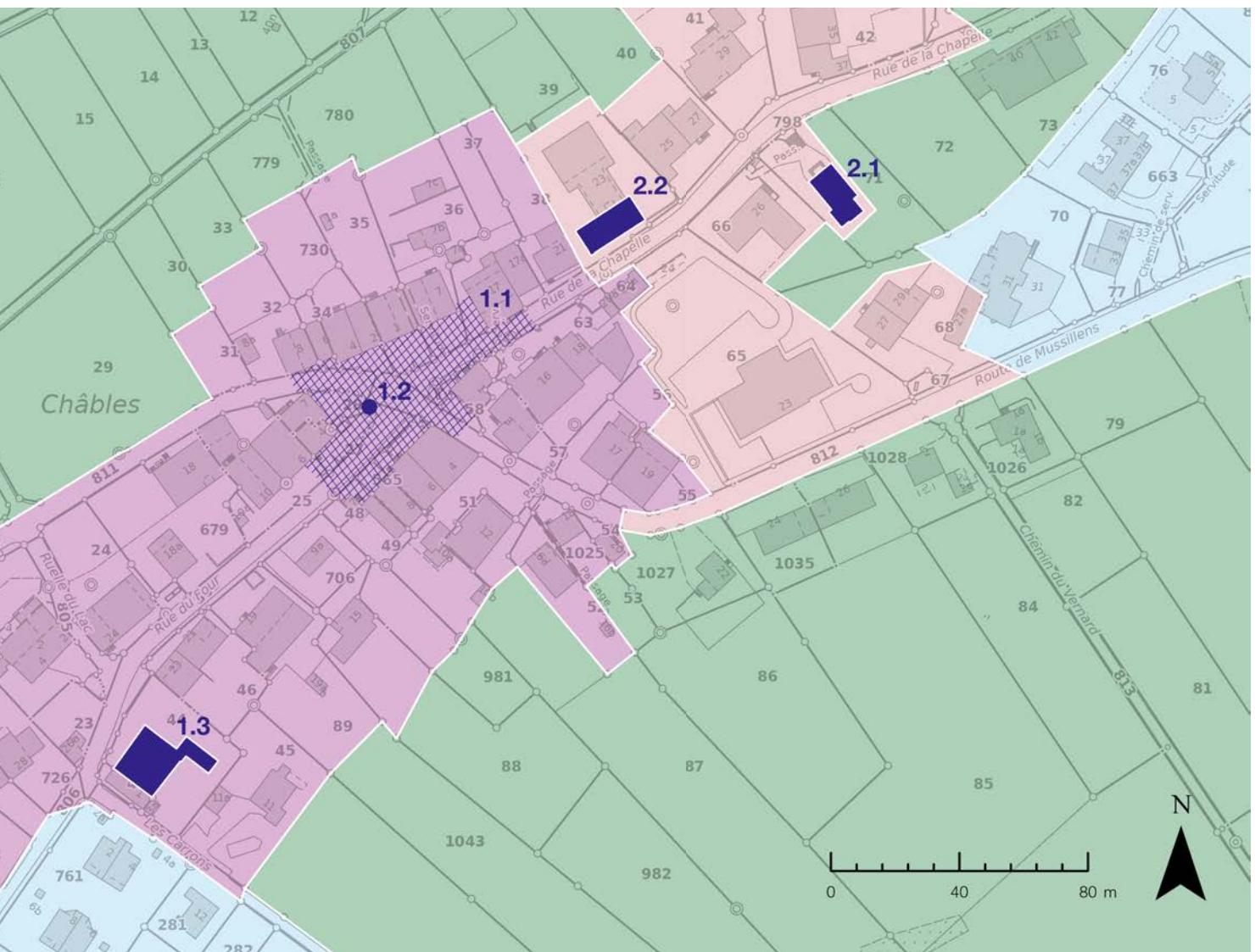
1.2 Calvaire, copie d'Antoine Claraz, 1952. Croix biface, fleuronnée en pierre jaune de Neuchâtel, sur socle et fût en grès coquillier, avec Crucifixion et Vierge à l'Enfant, dominant le carrefour. L'originale du 14^e siècle est déposée au Musée d'art et d'histoire de Fribourg.



1.3 Ferme, 1^e moitié 16^e siècle, ancienne propriété de Laurent et Joseph Mouroud et Claude et Michel Monney (1743). Construction en maçonnerie avec baie de style gothique tardif à cavet à l'arrière, baies géminées et cheminée-fumoir en pierre avec hotte sur arc bombé, probablement d'origine. L'une des plus anciennes fermes du canton. Position excentrée, le long de l'une des voies principales qui traversent l'agglomération, à la sortie sud-ouest de celle-ci.

2.1 Chapelle Notre-Dame-des-Pauvres, 1939, par Albert Cuony. Construction régionaliste, avec clocher de faîte, nef et chœur étréci droit à berceaux lambrissés en arcs bombés, fractionnés, sous une même toiture. Implantation altière.

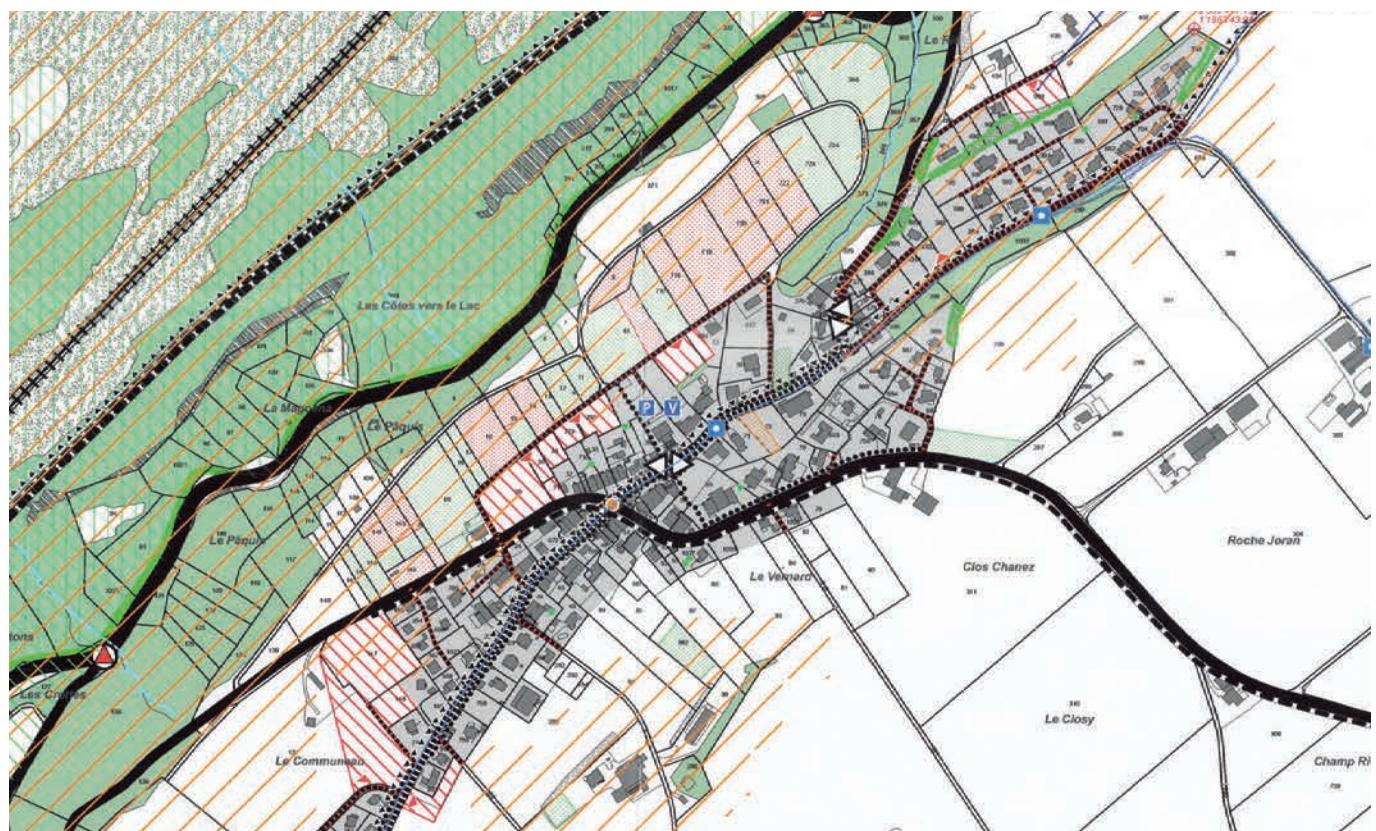
2.2 École primaire, 1953, par Emilio Antognini; construction à trois niveaux et comble aménagé, sous toit en bâtière, avec porche à colonnes en béton cannelé. Classicisme structurel de campagne, à accent vertical; Position légèrement excentrée, en bordure du noyau historique.



Aménagement du territoire

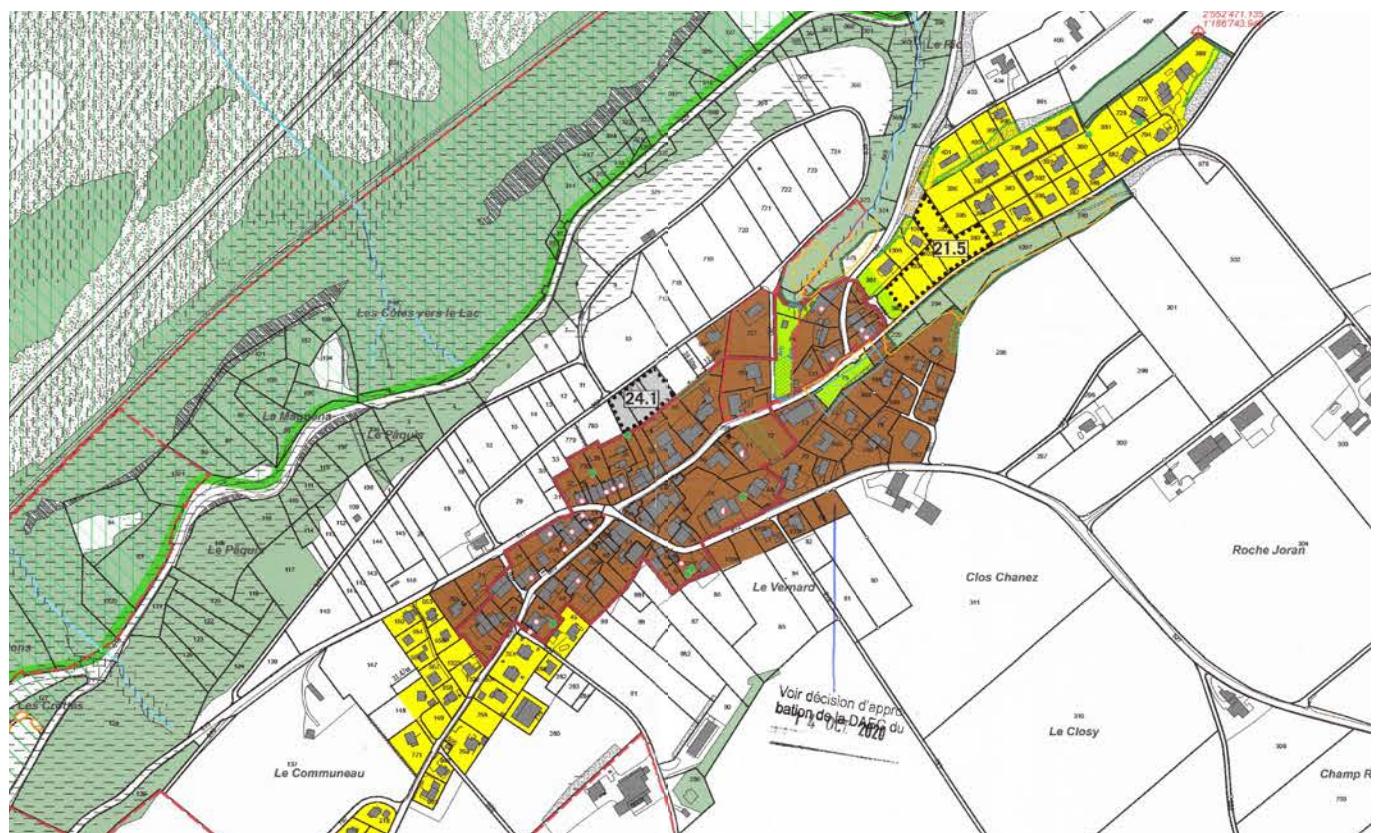
Plan directeur communal

Des extensions sont prévues dans la partie de site 7, au nord du noyau historique (partie de site 1). Il s'agit d'une échappée sur l'environnement qui devrait rester libre. En effet, elle permet le dialogue entre le noyau historique et le paysage lacustre. Les développements devraient plutôt se concentrer sur les extensions existantes au sud, au lieu-dit Le Communeau, ainsi qu'au nord du village dans la continuité des zones déjà prévues au plan directeur communal.



Plan d'affectation des zones

Aucun secteur n'entre en conflit avec le relevé SCRoL. Seul la zone d'intérêt générale, située dans la partie de site 7, au nord du site, est sensible. Déjà soumise à un PAD, le développement de cette zone est traité comme une zone sensible par le PAZ actuel. La délimitation du périmètre de protection correspond à quelques parcelles près au relevé SCRoL.



Notes

1

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités

Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités

Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Février 2026

—

Direction & concept SCRoL
Frédéric Arnaud

Rédaction
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme
Ilse Bahnsen

Photographies
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG
Service des biens culturels SBC
Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte
© Swisstopo, État de Fribourg

Impression
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA